

## ATTESTATION DE PROPRIETE

La Ville d'Orléans atteste être propriétaire des parcelles situées sur la Commune d'ORLEANS, cadastrées section **DV numéro 6**, pour une contenance de huit hectares trente ares vingt-quatre centiares (8ha 30a 24ca), constituant l'assiette foncière du Zénith et du Parc des Expositions et **numéro 12**, pour une contenance d'un hectare quatorze ares et cinquante-huit centiares (1ha 14a 58ca) à usage d'aire de stationnement, par suite des faits et actes suivants :

- concernant la parcelle cadastrée section **DV numéro 6**, pour l'avoir acquise avec d'autres biens de plus grandes importances des consorts DELBERT, suivant acte reçu par Maître Jean BORD, Notaire à ORLEANS, le 23 décembre 1963, publié au service de la publicité foncière d'ORLEANS, le 26 décembre 1963, volume 6523, numéro 28.
- concernant la parcelle cadastrée section **DV numéro 12**, pour l'avoir acquise des consorts HAVAUX, suivant acte reçu par Maître Yves HOGREL, Notaire à ORLEANS, le 10 septembre 1970, publié au service de la publicité foncière d'ORLEANS 1<sup>er</sup>, le 24 septembre 1970, volume 41, numéro 20.

Fait le 31 MAI 2017  
A Orléans

Pour le Maire  
Le Maire-Adjoint

Muriel CHERADAME

